



Processus simplifié - Travailleurs qualifiés (fédéral) et gens d'affaires

Appendice A - Londres

Payez les frais

Voir la section sur les frais sur le site Web ou le *Guide d'instructions* pour calculer vos frais. Veuillez payer les frais d'immigration en dollars **canadiens** à l'aide d'une traite de banque à l'ordre du Receveur général du Canada. **N'envoyez pas d'argent comptant.**

Postez la demande

Rassemblez tous les documents exigés et envoyez-les à l'adresse suivante :

**Service de l'Immigration
Haut-commissariat du Canada
38 Grosvenor Street
Londres W1K 4AA
R.-U.**